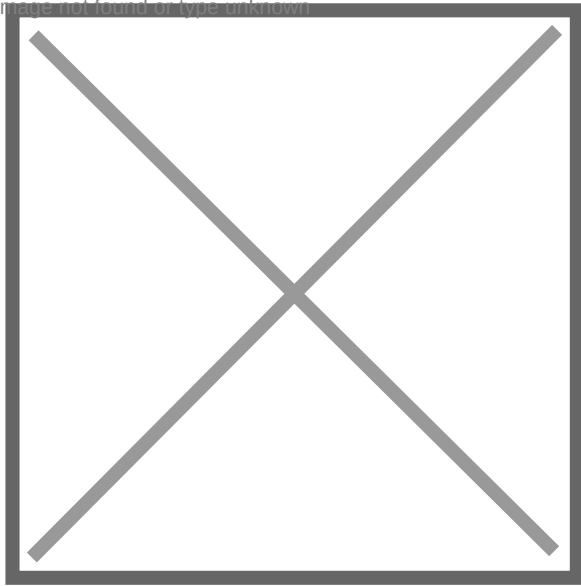


Image not found or type unknown



Vol à l'étalage à XXXXXX ,quels risques pour moi svp

Par **devastee**, le **05/04/2018 à 20:37**

Bonsoir

Hier ,j'ai volé à auchan pour 54 euros (soutien -gorge),le vigile m'a interpellé et j'ai tout reconnu et remboursé ,comme je ne retrouvai pas de suite mes papiers ,ils ont appelés la police ,je n'ai aucunes excuses mais c'est la 1 fois ,pétage de plomb..les vigiles m'ont parlé de recevoir au pire une lettre de rappel à la loi ,je ne comprend pas trop,je suis complètement perdue.Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **05/04/2018 à 21:28**

Bjr,

Vous en dites pas si la police a relevé les faits et enregistré un plainte ?

En général, pour 90% des gens qui viennent se renseigner ici, c'est la 1ere fois! (qu'ils se font prendre!)

La première fois donc, on écopé rarement d'une peine importante. Le rappel de la loi et parfois un TIG (travail d'intérêt général).

e l'on se fait prendre

Par **devastee**, le **05/04/2018 à 21:45**

Bonsoir

Ils ont juste vérifiés mon identité et pris une copie du papier enregistré par les vigiles..c'était vraiment la 1,je ne mange plus rien depuis hier tellement j'ai honte et peur